

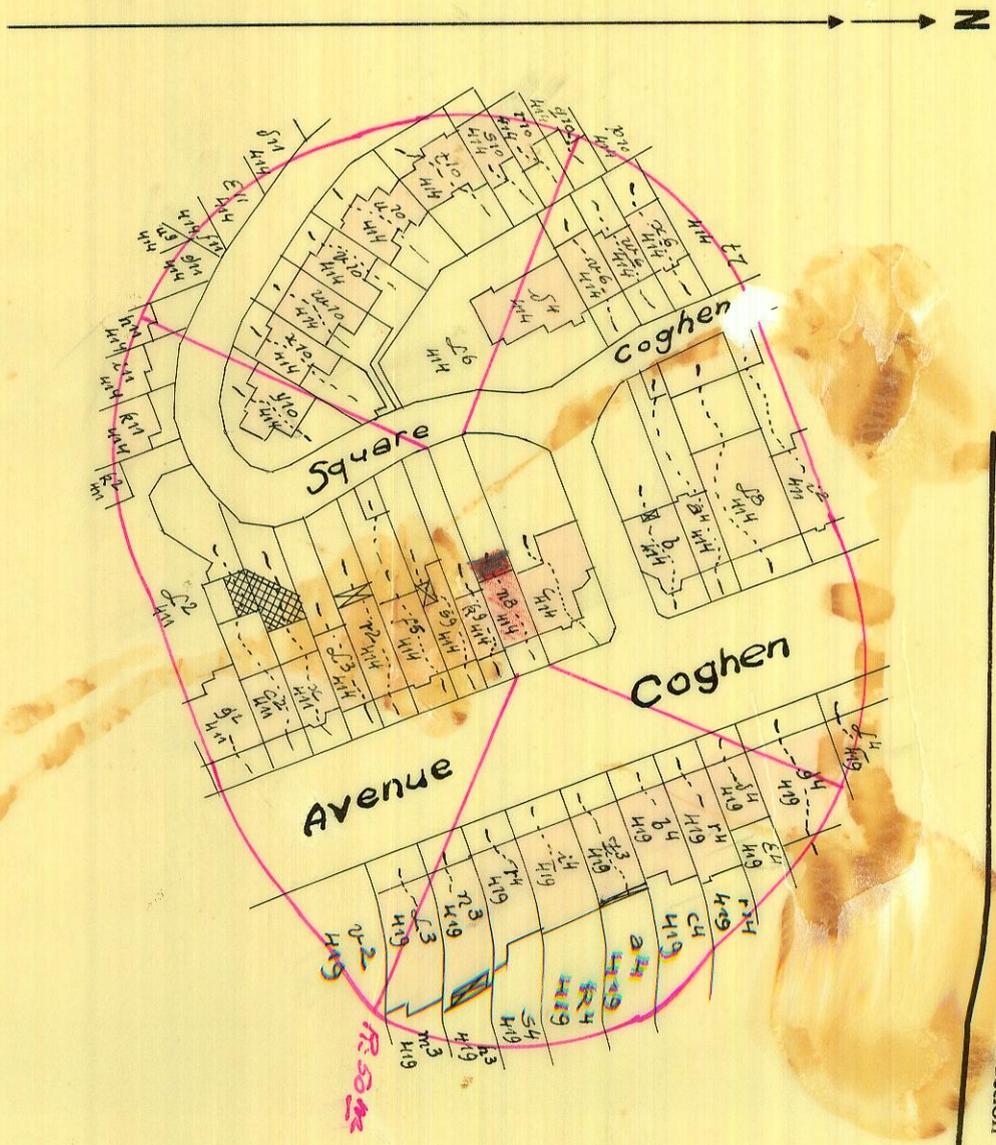
# Extrait

du plan cadastral de la Commune de

# Uccle . 1<sup>ère</sup> on .

Section

# B.



ECHELLE : 1/1250

Coût :	Fr.	C.
pour 59 parcelles	170	70
pour parcelles en plus		
pour tenants		
pour propriétaires		
pour contenance		

TOTAL

171

-

REPRODUCTION INTERDITE (1)

N° 1217 du registre mod. 436

Coût : Cent septante et un franc

Certifié conforme aux indications du plan cadastral.  
Buxelles, le 14-4-1965 19

Le Chef de Bureau de la Conservation,  
L'Inspecteur de Direction,

Le sous-chef de bureau  
Bischoff

(1) L'administration se réserve de faire valoir, devant les tribunaux, ses droits contre ceux qui ne respecteraient pas cette interdiction.